

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n° de dépôt : **A2008/005900**
n° de gestion : **1996B02008**
n° SIREN : **408 269 462 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 11/03/2008 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A2L HOLDING société par actions simplifiée

Cd517 Hameau de Peysillieu 69330 Meyzieu -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :
procès-verbal d'assemblée générale ordinaire (2 exemplaires)

Concernant les événements RCS suivants :
modification des commissaires aux comptes

A2L HOLDING

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 6 560 000 Euros
Siège social : CD 517 – Hameau de Peyssilieu
69330 MEYZIEU

R.C.S. : 408 269 462 RCS LYON
SIRET : 408 269 462 000 11

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 JANVIER 2007

.../...

RESOLUTION SUR LE REMPLACEMENT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

L'Assemblée Générale :

- après avoir pris connaissance des termes de l'article L823-5 du Code de Commerce duquel il résulte que lorsqu'une société de commissaire aux comptes est absorbée par une autre société de commissaires aux comptes, la société absorbante poursuit le mandat confié à la société absorbée jusqu'à la date d'expiration de ce dernier,

- prend acte de ce que la société ORIAL, représentée par Monsieur Jean-Louis CHAPIS, dont le siège social est à 69336 LYON CEDEX 09, « Le Thélémos » 12 et 15 Quai du Commerce, CP 50203, ayant absorbé la société SOLECO poursuit l'exercice du mandat de cette dernière jusqu'à son terme, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Juillet 2007.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal pour actualiser la mention relative au commissaire aux comptes titulaire auprès du registre du commerce et des sociétés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION SUR LE REMPLACEMENT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide de remplacer Monsieur Jean-Pierre SCARAMUS, démissionnaire par Monsieur Christian RUYSEN, domicilié à 69336 LYON CEDEX 09, « Le Thélémos » 12 et 15 Quai du Commerce, CP 50203, jusqu'au terme de son mandat, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Juillet 2007.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal pour actualiser la mention relative au commissaire aux comptes suppléant auprès du registre du commerce et des sociétés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.../...

COPIE CERTIFIEE

